

Présentation

# La collecte de l'offre de formation par apprentissage

Intervenants:

Service offre de formation Chargée de mission alternance

Octobre / Novembre 2022

### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Cadre de la collecte de l'offre de formation par apprentissage et enjeux pour les CFA-OFA
- 2. Point sur les données apprentissage collectées
- 3. Diffusion de l'offre de formation par apprentissage
- 4. Problèmes les plus courants
- 5. Bourse de l'apprentissage / ParcourSup et Affelnet







1/

Cadre de la collecte de l'offre de formation par apprentissage et enjeux pour les CFA-OFA



# Acteurs intervenants dans la collecte de l'offre de formation par apprentissage



Jusqu'en 2019





\_.\_.........

Depuis 2020









Décret n° 2021-792 du 22 juin 2021 relatif aux missions des Carif-Oref

- > Collecter les informations relatives à l'offre de formation en apprentissage et de la formation professionnelle continue ;
- Collecter des informations relatives à l'offre de formation autres que celles prévues ci-dessus sur demande conjointe de l'Etat et de la Région;
- Analyser les informations et les données relatives aux modalités d'accès à la formation et aux rapports entre la formation et l'emploi au niveau régional, notamment les évolutions de l'emploi, de la formation, de l'orientation et de l'insertion professionnelles, les besoins en compétences, en qualifications et en acquis de l'expérience, les caractéristiques des organismes de formation ainsi que la situation socioéconomique du territoire;
- Animer et accompagner au niveau régional la professionnalisation les acteurs et opérateurs dans le domaine de l'emploi, de l'orientation et de la formation professionnelle;
- Assurer notamment la veille sur les outils d'innovations technologiques et pédagogiques en matière d'orientation et de formation professionnelles, ainsi que leur diffusion;
- Mettre en œuvre au niveau régional toute autre action en matière d'information sur l'offre de formation qui lui est confiée;
- Adresser son programme et son bilan annuel d'activités à l'Etat, la Région, le CREFOP et le RCO.







- La loi du 5 septembre 2018 a transformé le statut des CFA
- Depuis le 1er janvier 2019, il s'agit d'un organisme de formation qui dispense des actions de formation par apprentissage (OFA) (Art. L. 6211-2 du Code du travail), avec des missions et obligations (Art. L. 6231-2).
- L'organisme de formation dispensant des actions de formation par apprentissage a aujourd'hui une autonomie juridique et doit se déclarer auprès du service régional de contrôle de la DREETS CVL
- L'organisme gestionnaire, est porteur de la convention de création du CFA (DA délivrée par le service régional de contrôle de la DREETS), permettant d'exercer sur l'ensemble du territoire national.
- Plusieurs organisations sont possibles:
  - une animation nationale et des CFA créés localement, et juridiquement autonomes ;
  - •un CFA national avec des établissements de formation sur le territoire ;
  - ■un CFA national conventionnant avec des organismes de formation sur le territoire (L6232-1 et L 6233-1 du Code du travail).

#### Pour l'offre de formation cela se traduit par :

- Un organisme gestionnaire (responsable)
- Des organismes formateurs (établissements secondaires / antennes / UFA / ...)



### Mission Nationale Apprentissage (MNA) / Qualification DGEFP / Réseau des Carif-Oref (RCO) :

« Lever les freins à l'essor de l'apprentissage et à faciliter la mise en contact des jeunes, des CFA et des entreprises. »



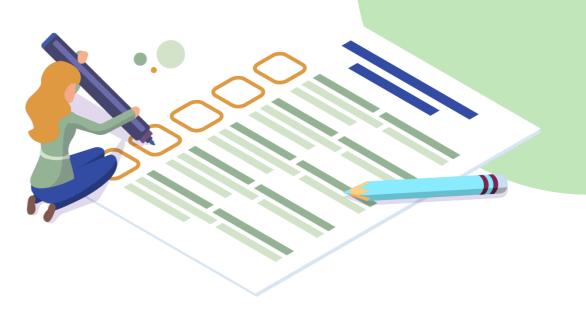






# 2/

# Point sur les données apprentissage collectées







Carte d'identité

# OFA-CFA responsable

(ou gestionnaire)

Siret, UAI, Intitulé, Tél, @mail générique...

# Organisme formateur

Siret, UAI, Intitulé, Adresse-code postal ville, Tél, @mail générique...



Sarte d'identité

# Fichier Excel type à compléter pour faire référencer votre offre de formation par apprentissage



Feuille de calcul Microsoft Excel



# Certification en apprentissage

Carte d'identité

RNCP actif, Niveau, Intitulé certif, Option Année d'entrée en apprentissage Date de début et de fin

Capacité minimale et maximale ... Contact directeur, référent handicap ...

#### **Documents supports:**

« Glossaire: Description des champs à collecter » et « FAQ : résolution des

anomalies »



- Contrôle et qualification de chaque données sur l'offre de formation par apprentissage
  - Les règles de collecte et les données à collecter sont imposées par la DGEFP et le Réseau des Carif-Oref (RCO).



Attention, il peut y avoir de nouvelles données à collecter selon les directives

- Procédure de contrôle et de vérification des données effectuée par le GIP ALFA CVL.
- Contrôles bimensuels effectués par RCO.

Nota pour les CFA hors région CVL : si des formations sont dispensées dans plusieurs régions, il faut faire référencer l'offre dans chaque Carif-Oref. Chaque Carif-Oref peut avoir des pratiques différentes sur les données collectées.

- Deux campagnes de communications pour la collecte sont réalisées auprès des CFA-OFA par le GIP Alfa CVL :
  - Septembre-Novembre (ParcourSup)
  - Février-Mars (Affelnet)
- Toutes les données collectées figurent sur le <u>catalogue national apprentissage</u>.
- Un comité de coordination des données apprentissage émet un avis sur la collecte de l'apprentissage depuis juillet 2021.

(DREETS, DRAAF, DRAIO, ONISEP, Région, FNADIR CVL)





## Processus de collecte des données de l'offre apprentissage en région par les Carif-Oref



2019/2020 = Carif-Oref

 Les Carif-Oref sont désignés par le Ministère du travail pour collecter l'offre régionale.

L'offre en apprentissage

• Référencée par les équipes CO en régions.

Harmonisée

• Via le Système d'Information du Réseau des Carif-Oref (RCO) : Offre-Info.

Offre-Info

- Fait des contrôles automatiques sur les offres apprentissage collectées en région selon les règles en vigueur; les CO procèdent aux traitements des anomalies en retour.
- Alimente les sites nationaux : Portail de l'alternance, sites d'information de Pôle emploi et le site RCO.
- Alimente le catalogue de l'apprentissage de la **Mission Nationale apprentissage** (MNA) grâce à la collecte réalisée en région.

La Mission Nationale apprentissage (MNA)

Envoie l'offre référencée pour instructions dans les académies.

Les instructeurs académiques

• Valident les formations qui seront visibles sur ParcourSup et Affelnet.

Dans chaque académie

- Les instructeurs travaillent en lien direct avec leur CO à compléter le catalogue.
- Les instructeurs sollicitent les CFA-OFA dont l'offre est éligible pour complément de saisie + ou importants dans ParcourSup et Affelnet.







3/

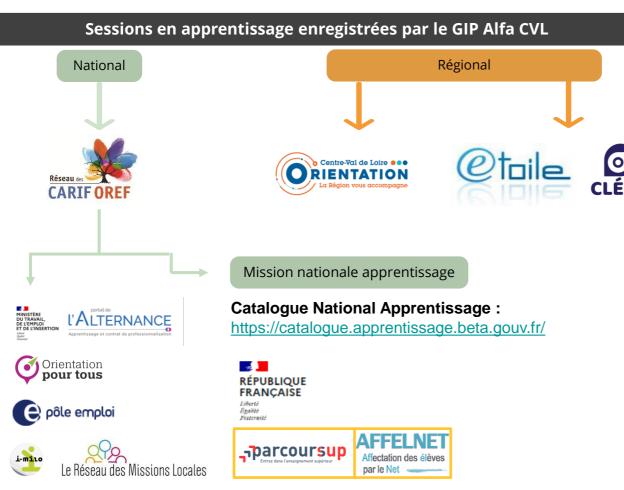
Diffusion de l'offre de formation par apprentissage



# Diffusion de l'offre de formation par apprentissage

#### La diffusion par le GIP Alfa Centre-Val de Loire





### Le Carif-Oref CVL est mobilisé pour

- La collecte de l'offre de formation en apprentissage.
- La visibilité des offres via les portails de l'orientation et de l'apprentissage.









4/

Problèmes les plus courants



#### FAQ « Résolution des anomalies »

- **Dénomination SIREN** et non commerciale du CFA.
- Couple SIRET UAI erronés (notamment suite aux réorganisations et aux changements juridiques de certains CFA).
- >> Gestion des UAI :
  - Des CFA historiques peuvent avoir plusieurs établissements avec des codes UAI distincts.
  - Un OF, avant de devenir CFA peut avoir déjà un ou plusieurs codes UAI et se tromper dans leurs utilisations.
     Un même établissement peut avoir deux UAI, l'un pour l'activité de formation continue et l'autre pour l'activité apprentissage.
  - Le code UAI n'indique pas forcément le lieu d'une formation en tant que tel (ex : UFA, convention de formation).
  - Le code UAI est attribué à une structure juridique qui peut ne pas être connue sous ce nom mais sous une dénomination commerciale.

Nota: Pour les nouveaux OFA déclarés, il n'y a plus qu'un seul UAI/établissement qui est désormais attribué.

- RNCP inactif et/ou Code diplôme erroné.
- Option ou complément de formation non intégrés au code scolarité.

Exemple : CAP Métiers de l'agriculture possède plusieurs options mais non indiquées dans le libellé du code diplôme (ex : Option Horticulture / Option Grandes cultures / Option Productions animales, Ruminants...).

- Année d'entrée en apprentissage manquante.
- >> Site formateur et adresse erronés : lieu de la formation (localisation).









Bourse de l'apprentissage / ParcourSup et Affelnet



#### Bourse apprentissage portée par le Conseil régional CVL

https://apprentissage.centre-valdeloire.fr/



- Si votre offre de formation par apprentissage n'est pas référencée par le GIP Alfa CVL alors elle n'est pas diffusée sur la bourse de l'apprentissage.
- Si votre offre de formation fait l'objet d'une donnée manquante (ex : code scolarité) alors elle n'est pas diffusée sur la bourse de l'apprentissage.
- Pour l'enregistrement des offres de contrats d'alternance et pour les organismes qui n'ont pas déposé leur logo sur la plateforme, merci de prendre contact avec la Région à cette adresse : plateforme.apprentissage@centrevaldeloire.fr.





Votre contact pour la Bourse de l'apprentissage

plateforme.apprentissage@centrevaldeloire.fr



#### ParcourSup / Affelnet



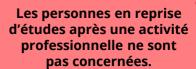




Plateforme de pré-orientation



Étudiants / Élèves post-bac







Affectation en lycée par le Net est une plateforme d'orientation des élèves et apprentis post 3ème



Orientation des élèves de 3ème







#### ParcourSup / Affelnet (suite)







#### Rappel du process d'alimentation ParcourSup / Affelnet :

- L'offre de formation par apprentissage est capitalisée dans le catalogue national apprentissage, qui envoie l'offre référencée pour instructions dans les académies.
- Les instructeurs académiques décident et valident les formations par apprentissage qui seront visibles dans ParcourSup ou Affelnet.



#### Calendrier prévisionnel ParcourSup (à confirmer par l'Education Nationale)

- o 13 septembre 2022 : fermeture de ParcourSup 2022.
- Octobre /novembre 2022 : référencement de l'offre apprentissage par le GIP Alfa CVL ;
- Mi-novembre 2022 : bascule des formations référencées dans ParcourSup, et paramétrage des offres à afficher dans ParcourSup par les instructeurs académique;
- 20 décembre 2022 : ouverture la plateforme ParcourSup pour consultation des offres par les jeunes et les familles ;
- o 18 janvier 2023 : ouverture des vœux (inscription) ;
- o Mi septembre 2023 : clôture ParcourSup 2023.

#### Calendrier prévisionnel Affelnet (à confirmer par l'Education Nationale)

- o Février / mars 2023 : référencement des offres par le GIP Alfa CVL ;
- Avril 2023 : bascule des formations apprentissage dans Affelnet et instruction par les services académiques ;
- Avril / Mai 2023 : ouverture de la plateforme pour consultation par les jeunes et les familles ;
- Mai 2023 : ouverture des vœux.











#### Les questions récurrentes :

- Je ne veux pas que mon CFA-OFA soit affiché sur ParcourSup / Affelnet:
  - Le CFA doit se signaler auprès des services académiques pour ne pas figurer sur ParcourSup / Affelnet.
- Pourquoi mes formations n'apparaissent pas dans ParcourSup / Affelnet ??
  - Votre établissement ou votre session de formation fait l'objet d'une anomalie (absence UAI, Siret non reconnu, pas de certificat qualité, absence enseigne, formations non éligibles, organisme non habilité, etc.), elle est donc bloquée.

Rappel: FAQ « Résolution des anomalies »

Le contact du service académique pour ParcourSup / Affelnet

ce.saio@ac-orleans-tours.fr

(préciser dans l'objet Parcoursup ou Affelnet)

Tél: 02 38 79 42 41 ou 02 38 79 42 43







- Présentation PowerPoint « Présentation de la collecte de l'offre de formation par apprentissage »
- Glossaire
   « Description des champs à collecter »
- FAQ
  « Résolutions des anomalies»

#### Vadémécum RNCP (France compétences)

https://www.francecompetences.fr/fiche/francecompetences-publie-un-vademecum-du-repertoirenational-des-certifications-professionnelles/ Documents téléchargeables sur le site





lien de l'article









# Contact <u>U</u>



#### **GIP ALFA Centre-Val de Loire Service Offre de Formation**

Fanny Marc, référente de la collecte de l'offre de formation en apprentissage

offre@alfacentre.org 02 38 77 04 53















